

Rapport public Parcoursup session 2024

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Nancy (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Nancy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21300)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Nancy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21300)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	59	7	3	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Nancy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21300)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	21	4	2	2	66,7 %
			Masculin	38	3	1	1	33,3 %
			Total	59	7	3	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Nancy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21300)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	21	3	0	0	0 %
				AB	6	1	1	1	100 %
				B	3	1	0	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	34	5	1	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	7	1	1	1	50 %
				AB	9	1	1	1	50 %
				B	2	0	0	0	0 %
				Total	19	2	2	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Nancy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21300)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	45	3	1	1	33,3 %
			En réorientation	9	2	2	2	66,7 %
			Non scolarisés	3	2	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	59	7	3	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Nancy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21300)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletins de 1ère / Note obtenue au bac de français	Important
	Notes d' EPS	Bulletins 1ère et terminale / Note obtenue au BAC / Résultats de la dernière classe fréquentée	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Très important
	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Expression écrite / Qualité de la syntaxe	Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche Avenir / Appréciation des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin (s) / Entretien de sélection	Important
	Capacité à s'investir, implication	Fiche Avenir / Lettre de motivation / Entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Lettre de motivation / Entretien de sélection	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation : recherche d'une structure d'alternance	Entretien de sélection	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique activités et centres d'intérêts	Très important
	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir / Lettre de motivation / Rubrique activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette formation est accessible à condition de remplir les prérequis, d'attester la réussite des exigences préalables à l'entrée en formation, les tests de sélection (critères généraux des vœux et entretien) et de trouver une structure professionnelle avant le positionnement dans le cadre de l'alternance. Les candidats PARCOURSUP peuvent demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour passer les épreuves.

Les conditions d'accès à la formation BPJEPS AAN :

Prérequis :

- Être titulaire du certificat de compétences PSE1 (premiers secours en équipe niveau 1) ou de l'attestation FCPSAM (attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel) assortie de la mise à jour de la formation continue.
- Être titulaire du diplôme BNSSA (brevet national de sécurité et sauvetage aquatique) à jour de sa vérification de maintien des acquis.
- Produire un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées et à leur enseignement, daté de moins de 3 mois au jour du déroulement du test préalable.
- Être âgé de 18 ans minimum au 31/12 de l'entrée en formation

Exigences préalables : Attestation de réussite de 400 m nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes - voir Arrêté du 29 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention "activités aquatiques et de la natation" du BPJEPS spécialité "éducateur sportif"

Sélection : La sélection repose sur les critères généraux d'examen des vœux mentionnés dans le décret du 30 mars 2018 (voir tableau synoptique) à savoir :

1. La motivation et la cohérence du projet professionnel du candidat,
2. Le degré de pratique sportive personnelle du candidat,
3. La proposition d'une structure d'alternance,

4. L'aisance relationnelle et la qualité de l'expression orale et écrite du candidat.

Cette année, la sélection des candidats a été faite non seulement par la vérification des critères généraux d'examen des vœux au moyen du dossier PARCOURSUP du candidat et d'un entretien avec le jury.

Il est important de rappeler que l'attestation de réussite des épreuves d'exigences préalables et la réussite au baccalauréat conditionnent l'admission définitive des candidats PARCOURSUP.

La commission d'examen des vœux est compétente pour délibérer sur le classement des candidatures au vu du nombre de places ouvertes. La commission d'examen des vœux a procédé à l'étude des dossiers des candidats PARCOURSUP à partir des critères généraux d'examen.

Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de l'établissement, les inscriptions sont prononcées par le directeur du CREPS de NANCY dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de classement de sélection.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux encourage et conseille fortement à l'ensemble des candidats au BPJEPS AAN de :

- disposer de pré qualifications dans le secteur du sport et/ou de l'animation (diplômes fédéraux, BAFA, BAFD PS1, PSE1, PSE2, SB, BNSSA, CQP...),
- pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives d'un très bon niveau en structures (ex : club) en lien avec le diplôme visé,
- trouver une structure ou entreprise dans le cadre de l'alternance ;
- disposer d'un projet professionnel abouti avec une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif.

et consulter l'offre de formation sur : <https://www.creps-nancy.fr/formation.offre#BPJEPS> , site sur lequel ils trouveront tous les renseignements utiles.

Par ailleurs, une réunion d'information collective aura lieu dans les locaux du CREPS le **mercredi 19 mars 2025** à 17h00. Il est conseillé aux candidats de s'y inscrire : le coordonnateur de la formation répondra à toutes les questions.

Signature :

Guy CORAZZOL,

Chef d'établissement de l'établissement Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Nancy (CREPS)